



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/516
12 décembre 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

426ème séance plénière
PC Journal No 426, point 7 de l'ordre du jour

DECISION No 516
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN
REPUBLIQUE FEDERALE DE YUGOSLAVIE

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en République fédérale de Yougoslavie jusqu'au 31 décembre 2003.